



## FORÊT DOMANIALE DE COMPIÈGNE

### CONTRAT DE PROJET 2013 - 2017



Agence de Picardie  
15 av de la Division Leclerc  
60200 Compiègne



### **Crédits photographiques de couverture**

« Matin avec brouillard » – Jean-Paul ADAM  
Maison forestière de Sainte Perrine – Pierre LANDA  
Mare du Viver corax – ONF  
Grille des Beaux Monts – ONF

## CONTRAT DE PROJET

### Pour l'obtention du label Forêt d'Exception® sur la forêt domaniale de Compiègne

Entre, d'une part,

L'Etat, représenté par Nicolas DESFORGES, Préfet de l'Oise

D'autre part,

L'Office national des forêts, représenté par Pierre-Jean MOREL, Directeur de l'Agence Picardie

ET

La Région Picardie, représentée par Claude GEWERC, le Président du Conseil Régional, habilité par délibération de la commission permanente du **DATE** 2013

ET

Le Département de l'Oise, représenté par Yves ROME, le Président du Conseil Général, habilité par délibération de la commission permanente du **DATE** 2013

ET

L'Agglomération de la région de Compiègne, représentée par Philippe MARINI, son Président

ET

La Communauté de communes du canton d'Attichy, représentée par Lucien DEGAUCHY, son Président

## Avant propos

Le renom de la forêt de Compiègne, la richesse de ses patrimoines et de son caractère, lui ont valu d'être sélectionnée parmi les forêts candidates au label Forêt d'Exception®.

Le projet de labellisation regroupe l'Office national des forêts et ses partenaires locaux : la Communauté de communes du canton d'Attichy, l'Agglomération de la région de Compiègne, le Département de l'Oise, la Région Picardie, et l'État.

Le comité de pilotage, constitué en 2009, a élaboré un premier document fondateur définissant les lignes de développement du projet et marquant l'engagement des partenaires à le mener à son terme : le Protocole d'accord.

La gestion d'une forêt d'exception doit permettre de répondre au mieux aux attentes des usagers, et aux demandes de la société vis à vis de l'espace forestier. L'ONF et ses partenaires ont choisi sur Compiègne de construire un projet partagé par le plus grand nombre ; en donnant l'opportunité aux acteurs du territoire, aux usagers, fortement concernés par la forêt, d'exprimer leur vision sur l'avenir de la forêt. Chaque idée, reçue suite à l'appel à contributions organisé de mai à juillet 2012 par l'ONF et ses partenaires, a été examinée par des groupes de travail thématiques, lesquels ont ébauché un plan d'actions validé par le comité de pilotage.

Le comité de pilotage a ensuite choisi de débattre du projet lors du forum organisé les 12 et 13 octobre 2012. Cette manifestation avait également pour objet de communiquer sur les richesses de la forêt de Compiègne, ses enjeux dans la société actuelle, grâce à des conférences menées par des experts et des élus.

Le présent contrat de projet est le fruit de cette volonté de partage. Il unit les partenaires signataires dans la mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux, dans le respect des valeurs de la Charte nationale Forêt d'Exception®.



Forum du 12 octobre 2012 – débats sur le patrimoine naturel avec, de gauche à droite : M. Lucchetta (ex ONEMA), M. Decocq (UPJV), M. Bertrand (SMOA et maire d'Armancourt), M. Brassens (conseiller général de l'Oise), M. Caron (Directeur régional de l'environnement), M. Bland (Directeur territorial de l'ONF), et M. Veillerette (Vice-président de la Région Picardie). – ONF

Forum du 12 octobre 2012 – remise des prix du concours photo, avec ici M. Marini (sénateur maire de Compiègne et Président de l'ARC), M. Morel (Directeur d'Agence Picardie de l'ONF), et M. Leboeuf (maire de Saint-Jean-aux-Bois et Vice-président de l'ARC). – ONF



## Orientations stratégiques

Afin de garantir le maintien d'un équilibre entre les fonctions environnementales, sociales et économiques de la forêt, et ainsi d'en assurer une gestion durable et multifonctionnelle, il convient de définir des perspectives à long terme. Ces perspectives sont définies par les grandes orientations stratégiques que le comité de pilotage a déterminées pour le projet Forêt d'Exception sur la forêt domaniale de Compiègne. Dans la mesure des possibilités techniques et financières des partenaires, il s'agira :

- d'assurer une gestion forestière et cynégétique performante, conciliable avec la préservation du milieu naturel et l'accueil du public ;
- d'améliorer l'accessibilité et la découverte de la forêt par des modes doux mais aussi s'ouvrir vers les autres massifs ;
- d'instaurer et garantir un réseau d'habitats naturels optimisant la biodiversité ;
- d'approfondir les connaissances sur les richesses du patrimoine culturel et vivant sur l'ensemble du massif pour leur prise en compte dans la gestion et la promotion du territoire ;
- de renforcer l'image du territoire autour de la réussite d'une gestion forestière durable effective, de sa richesse et de son dynamisme au travers d'offres récréatives et touristiques structurées, largement promues.



La maison forestière de Sainte Perrine – ONF



Aire de pique-nique près des étangs Saint Pierre – ONF

## **Contrat de projet 2013 – 2017**

Vue la Charte Nationale « Forêt d'Exception » qui fixe les principes fondamentaux de la démarche,

Vu le Protocole d'accord, signé en 2012 et enregistré en Préfecture de l'Oise le 24 mai 2012, qui marque l'adhésion des signataires à la Charte Nationale, qui fixe les grandes orientations structurantes du projet et qui affirme la volonté d'aller au bout de la démarche,

Les signataires du présent contrat de projet conviennent de ce qui suit :

### **Article 1**

Les signataires du contrat de projet Forêt d'Exception de la forêt domaniale de Compiègne s'engagent, pour la période 2013 - 2017 (cinq ans), à rechercher conjointement les moyens techniques et financiers nécessaires pour mettre en œuvre les projets figurant dans la liste ci-après.

### **Article 2**

La signature du présent contrat n'engage en aucun cas la structure signataire à un financement des projets inscrits au contrat. Les porteurs des différentes actions s'engagent à rechercher les financements nécessaires à leur mise en œuvre. Les plans de financement des actions seront montés indépendamment du contrat, et figureront dans les différents dossiers de demande de subvention faites aux partenaires ou des conventions passées avec les partenaires financeurs des actions. Le montage des plans de financement sera du ressort de chaque maître d'ouvrage ou porteur de projet.

### **Article 3**

Dans le cadre de l'exécution du contrat, les actions impliquant l'aménagement d'ouvrages ou la réalisation de travaux en faveur du patrimoine culturel et naturel portant sur des terrains domaniaux se feront sous la maîtrise d'ouvrage de l'ONF. Des délégations temporaires de maîtrise d'ouvrage seront toutefois envisageables en fonction de la nature de ces travaux et du contexte de leur réalisation.

### **Article 4**

Chaque projet inscrit au contrat fait l'objet d'une fiche détaillée annexée au contrat. Le comité de pilotage est chargé de suivre l'avancement global de ces projets (tableau de suivi établi annuellement), et d'établir un bilan à la fin de la période de réalisation du contrat. Toute modification importante que le comité de pilotage souhaiterait apporter au contrat, se fera sous la forme d'un avenant au contrat.

### **Article 5**

Le comité de pilotage est chargé de l'exécution du présent contrat.  
Les membres signataires seront associés aux comités de suivi qui seront mis en place pour les actions le nécessitant.

### **Article 6**

Les parties conviennent que toutes contestations qui pourraient s'élever à propos de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat et qui ne pourraient pas être résolues à l'amiable seront portées devant le Tribunal administratif d'Amiens.

## Liste des actions inscrites au contrat

### **Projet 1 : A la recherche de l'histoire écologique et humaine de la forêt de Compiègne – Bilan des connaissances des patrimoines culturel et naturel**

- Programme de recherche sur l'histoire écologique et humaine de la forêt, fondé sur l'acquisition de données LIDAR, pour la préservation et la valorisation patrimoniale d'une forêt d'exception
- Inventaire du patrimoine culturel du massif
- Réalisation d'un bilan des connaissances actuelles sur le patrimoine naturel

### **Projet 2 : Conservation et valorisation d'un patrimoine culturel exceptionnel**

- Conservation et valorisation du patrimoine bâti : cas des maisons forestières à caractère architectural
- Prise en compte du patrimoine archéologique dans la gestion de la forêt domaniale
- Conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel
- Création d'une base de données géo référencée, thématique, valorisée par des outils de nouvelle technologie

### **Projet 3 : Elaboration et mise en œuvre d'un schéma d'accueil du public à l'échelle de la forêt, des paysages et des massifs associés**

- Elaboration d'un schéma d'accueil du public et début de mise en œuvre
- Compléter les connexions des voies douces avec les massifs voisins
- Valorisation historique, paysagère et touristique du Grand Parc, élément de liaison entre le Palais, le Petit Parc et la forêt
- Développement de produits touristiques nouveaux : sur les traces de l'Impératrice
- Valorisation du site des étangs Saint Pierre et du Pavillon Eugénie par un aménagement paysager et touristique
- Valorisation de l'histoire du massif avec les nouvelles technologies : mise en place de parcours thématiques sur le territoire forestier
- Organisation de la communication au public sur la gestion forestière et l'évolution des paysages
- Valorisation du massif et de la démarche Forêt d'Exception, diffusion des connaissances sur la forêt

### **Projet 4 : Amélioration des connaissances et du fonctionnement des écosystèmes forestiers et des connexions biologiques intra et inter massifs**

#### 4.1. Les vieux bois

- Mise en place d'un suivi scientifique et d'indicateurs pour mieux appréhender le fonctionnement de l'écosystème forestier sur le moyen et long terme en contexte géré
- Favoriser le maintien de vieux bois et de bois mort dans le cadre de la gestion courante
- Elaboration des plans de gestion et création des réserves biologiques des Beaux Monts et des mares Saint Louis

#### 4.2. Les zones humides

- Programme d'actions pour la restauration hydro écologique des rus du massif
- Gestion écologique du réseau de mares forestières
- Inventaire et cartographie au 1/5000 des zones humides du massif de Compiègne
- Définition et mise en œuvre d'une stratégie de gestion et conservation des zones humides du massif
- Restauration hydro-écologique du complexe humide des étangs St Pierre et du ru de Berne

#### 4.3. Fonctionnalité des corridors intra et inter massifs

- Projet de recherche sur la dynamique des colonies de petits rhinolophes dans un contexte de forêt de production et de maintien des continuités inter massifs

- Synthèse des connaissances sur les populations de Triton crêté et Rainette verte sur le massif et ses marges, identification des corridors migratoires

#### 4.4. Prise en compte des autres enjeux écologiques forts

- Surveillance et lutte contre les espèces exogènes envahissantes
- Connaissance et gestion des sites d'intérêt écologique et habitats d'espèces à forte responsabilité patrimoniale de gestion

#### **Projet 5 : Suivi du massif et communication globale sur la démarche Forêt d'Exception**

- Mise en place d'un tableau de bord de suivi global du massif
- Communication sur la démarche et les actions Forêt d'Exception



Les ruines de Champlieu – © Sylvain DUFFARD



Pour l'Office national des forêts,  
Le Directeur de l'agence Picardie,

Pour l'Agglomération de la région de  
Compiègne,  
Son Président,

Pierre-Jean MOREL

Philippe MARINI

Pour la Communauté de communes du  
canton d'Attichy,  
Son Président,

Pour le Département,  
Le Président du conseil général,

Lucien DEGAUCHY

Yves ROME

Pour la Région Picardie,  
Le Président du conseil régional,

Pour l'Etat,  
Le Préfet de l'Oise,

Claude GEWERC

Nicolas DESFORGES

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

# ANNEXE 1



## Tableau de synthèse des projets

### **Index alphabétique des sigles**

APC : Association Pays compiégnois  
ARC : Agglomération de la région de Compiègne  
CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement  
CBNB : Conservatoire national botanique de Bailleul  
CCCA : Communauté de communes du canton d'Attichy  
CENP : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
CNRS : Centre national de recherches scientifiques  
DRAC : direction régionale des affaires culturelles  
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
FDAAPPMA : fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique  
FDC : Fédération départementale des chasseurs  
IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture  
ONF : Office national des forêts  
OTSI : office de tourisme ou syndicat d'initiative  
PNR : parc naturel régional  
SMOA : Syndicat mixte Oise-Aronde  
SPFC : Société pour la protection de la forêt de Compiègne  
SRA : service régional d'archéologie  
STAP : service territorial de l'architecture et du patrimoine  
UPJV : Université de Picardie Jules Verne  
UTC : Université de Technologie de Compiègne

projet	année					budget total estimé	porteurs envisagés	partenaires possibles (en sus des partenaires signataires du protocole d'accord)		
	2013	2014	2015	2016	2017					
<b>1. A la recherche de l'histoire écologique et humaine de la forêt de Compiègne – Bilan des connaissances des patrimoines culturel et naturel</b>	1.1. Programme de recherche sur l'histoire écologique et humaine de la forêt, fondé sur l'acquisition de données LIDAR, pour la préservation et la valorisation patrimoniale d'une forêt d'exception	130 000 €	105 000 €	105 000 €	105 000 €	105 000 €	550 000 €	ONF / UPJV	UPJV, UTC, DRAC, Service Régional de l'Archéologie, DREAL, STAP Oise, CBNB, CENP, Ville de Compiègne	
	1.2. Inventaire du patrimoine culturel du massif	animation	animation	?	?	?	- €	à définir	SRA, STAP, UPJV, Société historique de Compiègne, associations / écoles (bénévolat), SPFC, FDC Oise	
	1.3. Réalisation d'un bilan des connaissances actuelles sur le patrimoine naturel		10 000 €	25 000 €	25 000 €	20 000 €	80 000 €	ONF	CENP, CBNB, FDC Oise, FDAAPPMA de l'Oise	
<b>2. Conservation et valorisation d'un patrimoine culturel exceptionnel</b>	2.1. Conservation et valorisation du patrimoine bâti : cas des maisons forestières à caractère architectural	180 000 €	200 000 €	?	?	?	380 000 €	ONF / ARC / Palais	Palais de Compiègne, DRAC, Oise Tourisme, STAP, Fondation du Patrimoine, DREAL, Oise la Vallée, CAUE, Europe	
	2.2. Prise en compte du patrimoine archéologique dans la gestion de la forêt domaniale		5 000 €	5 000 €	20 000 €	20 000 €	50 000 €	ONF, SRA	SRA, DRAC, STAP, UPJV unité EDYSAN	
	2.3. Conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel			?	?	?	- €	ONF, autres	SRA, STAP, UPJV, Société historique de Compiègne, associations / écoles (bénévolat), SPFC	
	2.4. Création d'une base de données géo référencée, thématique, valorisée par des outils de nouvelle technologie		animation	25 000 €	25 000 €	25 000 €	75 000 €	ONF, OTSI	UPJV, DRAC, DREAL, Oise Tourisme, Université de Picardie Laboratoire Trame, Laboratoire MIS, CNRS CAEN, CBNB, Cellule Archéologie ONF, Service régional d'Archéologie, SPFC	
<b>3. Elaboration et mise en œuvre d'un schéma d'accueil du public à l'échelle de la forêt, des paysages et des massifs associés</b>	3.1. Elaboration d'un schéma d'accueil du public et début de mise en œuvre	animation	20 000 €	20 000 €	100 000 €	100 000 €	240 000 €	ONF	APC, Oise la Vallée, associations locales, communes, Offices de tourisme, Oise Tourisme, Comité régional du Tourisme, FDC Oise, FDAAPPMA de l'Oise, Oise Nature, CENP, SPFC, CAUE, animateur Natura 2000...	
	3.2. Compléter les connexions des voies douces avec les massifs voisins	?	?	?	?	?	- €	CG, autres	Communautés de communes, Département de l'Aisne, Oise Tourisme, Comité régional du Tourisme, APC, FDAAPPMA de l'Oise, SPFC	
	3.3. Valorisation historique, paysagère et touristique du Grand Parc, élément de liaison entre le Palais, le Petit Parc et la forêt	50 500 €	100 000 €	100 000 €	150 000 €	150 000 €	550 500 €	ONF, Palais, Ville de Compiègne, ARC	STAP, Palais de Compiègne, Fondation du Patrimoine, Ville de Compiègne	
	3.4. Développement de produits touristiques nouveaux : sur les traces de l'Impératrice	?	?	?	?	?	- €	APC	Palais de Compiègne, STAP, OTSI, APC, Château de Pierrefonds, SPFC	
	3.5. Valorisation du site des étangs Saint Pierre et du Pavillon Eugénie par un aménagement paysager et touristique	animation	120 000 €	150 000 €	100 000 €		370 000 €	ONF	Palais de Compiègne, DRAC, Oise Tourisme, FDAAPPMA de l'Oise, Commune de Vieux Moulin, SPFC, Grimp à l'Arb	
	3.6. Valorisation de l'histoire du massif avec les nouvelles technologies : mise en place de parcours thématiques sur le territoire forestier	5 000 €	10 000 €	10 000 €	45 000 €	50 000 €	120 000 €	APC, ARC, CCCA, ONF	UPJV, Palais de Compiègne, SRA, OTSI, APC, SPFC	
	3.7. Organisation de la communication au public sur la gestion forestière et l'évolution des paysages	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	50 000 €	ONF	SPFC, Communes	
	3.8. Valorisation du massif et de la démarche Forêt d'Exception, diffusion des connaissances sur la forêt		?	?	?	?	- €	ONF	SPFC	
<b>4. Amélioration des connaissances et du fonctionnement des écosystèmes forestiers et des connexions biologiques intra et inter massifs</b>	4.1. Les vieux bois	4.1.1. Mise en place d'un suivi scientifique et d'indicateurs pour mieux appréhender le fonctionnement de l'écosystème forestier en contexte géré	49 000 €	80 000 €	80 000 €	20 000 €		229 000 €	ONF	CENP, UPJV, IRSTEA, DREAL, ADEP...
		4.1.2. Favoriser le maintien de vieux bois et de bois mort dans le cadre de la gestion courante	1 000 €	9 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	16 000 €	ONF	CENP, DREAL...
		4.1.3. Elaboration des plans de gestion et création des réserves biologiques des Beaux Monts et des mares Saint Louis	40 000 €	40 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	170 000 €	ONF	DREAL, Comité régional du patrimoine naturel domanial
	4.2. Les zones humides	4.2.1. Programme d'actions pour la restauration hydro-écologique des rus du massif	100 000 €	250 000 €	250 000 €			600 000 €	ONF, FDAAPPMA, syndicat intercommunal de rus	SMOA, CBNB, Syndicat de rus, CENP, Agence de l'eau, Entente interdépartementale Oise Aisne, Syndicat intercommunal du ru de Berne, du ru des Planchettes et de ses affluents, FDAAPPMA de l'Oise
		4.2.2. Gestion écologique du réseau de mares forestières	28 000 €	28 000 €	28 000 €	58 000 €	58 000 €	200 000 €	ONF	SMOA, CBNB, CENP, Agence de l'eau, Entente interdépartementale Oise Aisne
		4.2.3. Inventaire et cartographie au 1/5000 des zones humides du massif de Compiègne		25 000 €	25 000 €			50 000 €	ONF, SMOA	SMOA, CBNB, Syndicat de rus, Agence de l'Eau, Entente Interdépartementale Oise Aisne
		4.2.4. Définition et mise en œuvre d'une stratégie de gestion et conservation des zones humides du massif			10 000 €	10 000 €		20 000 €	ONF	SMOA, CBNB, CENP, Agence de l'Eau
		4.2.5. Restauration hydro-écologique du complexe humide des étangs St Pierre et du ru de Berne	130 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €		730 000 €	ONF	SMOA, CBNB, Syndicat de rus, CENP, Agence de l'eau, Entente interdépartementale Oise Aisne, FDAAPPMA de l'Oise, Commune de Vieux Moulin
	4.3. Fonctionnalité des corridors intra et inter massifs	4.3.1. Projet de recherche sur la dynamique des colonies de petits rhinolophes dans un contexte de forêt de production et de maintien des continuités inter-massifs	35 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €		275 000 €	ONF	CENP, Université de Rennes, DREAL (compensation aménagement RN2 à l'étude), Département de l'Aisne, PNR Oise Pays de France et PNR du Vexin
		4.3.2. Synthèse des connaissances sur les populations de Triton crêté et Rainette verte sur le massif et ses marges, identification des corridors migratoires			?	?	?	- €	ONF, CENP	SMOA, CENP, Agence de l'Eau, SPFC
	4.4. Prise en compte des autres enjeux écologiques forts	4.4.1. Surveillance et lutte contre les espèces exogènes envahissantes		7 000 €	7 000 €	8 000 €	8 000 €	30 000 €	ONF	CBNB, Associations locales, FDC de l'Oise, FDAAPPMA de l'Oise, DREAL, SMOA, SPFC
		4.4.2. Connaissance et gestion des sites d'intérêt écologique et habitats d'espèces à forte responsabilité patrimoniale de gestion		15 000 €	15 000 €	25 000 €	25 000 €	80 000 €	ONF / CBNB	CENP, ADEP, SPFC...
<b>5. Suivi du massif et communication globale sur la démarche Forêt d'Exception</b>	5.1. Mise en place d'un tableau de bord de suivi global du massif	?	?	?	?	?	- €	ONF	CENP, Centre Régional de Phytosociologie agréé Conservatoire Botanique National de Bailleul, SPFC, FDC Oise	
	5.2. Communication sur la démarche et les actions Forêt d'Exception	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	50 000 €	ONF	SPFC, Oise Tourisme...	
<b>TOTAL</b>		<b>768 500 €</b>	<b>1 324 000 €</b>	<b>1 187 000 €</b>	<b>1 023 000 €</b>	<b>613 000 €</b>	<b>4 915 500 €</b>			

# ANNEXE 2



## Fiches projets détaillées 2013-2017

### **Index alphabétique des sigles**

APC : Association Pays compiégnois  
ARC : Agglomération de la région de Compiègne  
CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement  
CBNB : Conservatoire national botanique de Bailleul  
CCCA : Communauté de communes du canton d'Attichy  
CENP : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
CNRS : Centre national de recherches scientifiques  
DRAC : direction régionale des affaires culturelles  
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
FDAAPPMA : fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique  
FDC : Fédération départementale des chasseurs  
IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture  
ONF : Office national des forêts  
OTSI : office de tourisme ou syndicat d'initiative  
PNR : parc naturel régional  
SMOA : Syndicat mixte Oise-Aronde  
SPFC : Société pour la protection de la forêt de Compiègne  
SRA : service régional d'archéologie  
STAP : service territorial de l'architecture et du patrimoine  
UPJV : Université de Picardie Jules Verne  
UTC : Université de Technologie de Compiègne

# PROJET 1 : A la recherche de l'histoire écologique et humaine de la forêt de Compiègne – Bilan des connaissances des patrimoines culturel et naturel

**FICHE 1.1 – Programme de recherche sur l'histoire écologique et humaine de la forêt, fondé sur l'acquisition de données LIDAR, pour la préservation et la valorisation patrimoniale d'une forêt d'exception**

## Contexte

La patrimonialité du massif de Compiègne est le résultat des héritages pluriséculaires, souvent méconnus du grand public, où patrimoine archéologique et patrimoine naturel sont inextricablement liés, et font la richesse et l'originalité du massif. L'élaboration d'un diagnostic patrimonial très détaillé, sur des bases scientifiques précises, et avec des outils adaptés, ouvrirait de nombreuses portes pour la préservation et la valorisation du massif.

## Descriptif

Acquisition, traitement et exploitation (recherche universitaire) d'images LIDAR sur les forêts de Compiègne et de Laigue (en option). Cette technique de laser aéroporté permet, sous certaines conditions, d'obtenir la hauteur de la canopée, la hauteur du sol sous végétation ainsi que des données dendrométriques. Les résultats permettraient d'effectuer un diagnostic exhaustif du patrimoine forestier, archéologique, historique et environnemental, directement applicable aux opérations d'aménagement comme aux opérations de sauvegarde.

Cette action a donc un lien fort avec les actions liées à l'inventaire des patrimoines culturels et naturels, et constituera une ressource scientifique importante, valorisable dans tous les domaines (économique, social et environnemental). Les données recueillies pourront être valorisables dans l'utilisation par les services SIG des partenaires, par mise en place de conventionnements.

## Objectif

Faire le lien entre les héritages archéologiques et historiques et le patrimoine naturel, en montrant le poids de l'histoire, sur la longue durée, sur les paysages forestiers actuels.

Acquérir des connaissances de grande valeur pour la préservation des patrimoines culturel et naturel, pour leur prise en compte dans la gestion forestière, et pour leur valorisation auprès du public.

## Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) nombre de citations dans les médias
- 2) nombre de publications, scientifiques et/ou de vulgarisation
- 3) nombre de projets réalisés grâce aux résultats de ce programme de recherche

<b>Porteur envisagé</b>	Campagne LIDAR : ONF Programme de recherche : UPJV.
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, UPJV, UTC, DRAC, Service Régional de l'Archéologie, DREAL, STAP Oise, CBNB, CENP, Ville de Compiègne, ONF
<b>Estimation budgétaire</b>	550 000 € pour 5 ans

## Calendrier prévisionnel de réalisation

	porteur	2013	2014	2015	2016	2017
Programme de recherche	UPJV		105 000 €	105 000 €	105 000 €	105 000 €
Relevé LIDAR / traitement des données	ONF ? DRAC ?	130 000 €	Traitement des images			

## FICHE 1.2 – Inventaire du patrimoine culturel du massif

### Contexte

La richesse de la forêt de Compiègne et des villages attenants en termes de patrimoine culturel est très forte. Elle témoigne de la longue histoire de l'interaction entre l'homme et la forêt au sein d'un même espace. De nombreux éléments, peu visibles ou peu accessibles (notamment le petit patrimoine), sont méconnus du public. Des actions de conservation d'éléments identifiés du patrimoine culturel sont entamées en parallèle (cas des maisons forestières). La direction de l'Inventaire et du patrimoine culturel de la Région Picardie réalise une opération d'inventaire sur la villégiature en Picardie, dans laquelle s'inscrivent le château et la forêt de Compiègne.

### Descriptif

Inventaire et cartographie de tous les éléments du patrimoine témoignant de l'occupation humaine dans l'espace forestier actuel de Compiègne (ex. ponceaux, fontaines, croix, Grilles du Parquet, anciens lavoirs, glaciers, maisons forestières, patrimoine bâti des villages ayant un lien avec l'histoire de la forêt etc.) avec description de l'état, de l'histoire, et de l'intérêt patrimonial. Cet inventaire est à mettre en lien avec le programme de recherche de l'UPJV (FICHE 1.1).

Trois modalités sont possibles pour réaliser l'inventaire, en fonction des possibilités techniques et financières et du résultat souhaité :

- Réalisation par un chercheur (2-3 ans), afin d'assurer un haut niveau scientifique à l'inventaire, et de constituer une base de connaissances réutilisable pour de multiples valorisations, dont la publication. Il est possible dans ce cas de réaliser un inventaire général du patrimoine culturel, répondant à un cahier des charges spécifique.
- L'inventaire peut être participatif, et associer les associations et le grand public. Dans ce cas, il s'agit plutôt d'un recensement.
- Combinaison des deux précédents, en fonction des différents « strates » d'éléments inventoriés. Nécessite dans ce cas un chercheur et un coordinateur (qui assurera aussi la médiation), ainsi qu'une formation des participants au travail en réseau.

La valorisation de l'inventaire est traitée dans la FICHE 2.3.

### Objectif

Faire une analyse patrimoniale spatialisée, qui permettra de mettre en évidence les éléments à préserver ou à valoriser et les zones les plus vulnérables à la fréquentation du public et à l'exploitation forestière.

Constituer une base solide de connaissances utilisables de façon durable, tant pour la gestion forestière que par les communes pour une valorisation touristique.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

1) nombre d'articles scientifiques publiés

<b>Porteur envisagé</b>	à définir : ONF ? autre ?
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, SRA, ARC, STAP, ONF, UPJV unité EDYSAN, Société historique de Compiègne, associations / écoles (bénévolat), SPFC, FDC Oise
<b>Estimation budgétaire</b>	2013 / 2014 : temps de personnel. Puis à définir.

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	porteur	2013	2014	2015	2016	2017
Animation / diagnostic préalable à l'inventaire		x				
Animation / recherche d'un coordinateur			x			
Campagne d'inventaire, évaluation patrimoniale			x	x	x	

## FICHE 1.3 – Réalisation d'un bilan des connaissances actuelles sur le patrimoine naturel

### Contexte

Les connaissances sur le patrimoine naturel résultent d'inventaires détenus par des structures diverses : une fédération des connaissances permettrait de mieux appréhender les enjeux de conservation de ce patrimoine.

### Descriptif

- 1) Réaliser une synthèse des connaissances (bases de données existantes complétées par l'inventaire LIDAR, mobilisation du grand public, des associations et du personnel de l'ONF pour la collecte de données).
- 2) Intégration des enjeux forts dans le cadre de la gestion courante (portés à connaissance, recommandations, précautions à prendre).
- 3) Valorisation : cf. FICHE 2.4.

### Objectif

Disposer d'une synthèse globale à l'échelle de la forêt permettant de préciser les enjeux écologiques et d'avoir un porter à connaissance facilement exploitable.

Amélioration de la prise en compte des enjeux écologiques dans le cadre de la gestion courante.

Contribution à l'élaboration du schéma d'accueil (cf. FICHE 3.1), de part la connaissance des enjeux liés au patrimoine naturel.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) nombre de données faune / flore centralisées dans une base de données sur le massif
- 2) Elaboration d'une synthèse patrimoniale
- 2) nombre de documents (portés à connaissance, notices, etc.) édités pour la gestion

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, CENP, CBNB, FDC Oise, FDAAPPMA de l'Oise
<b>Estimation budgétaire</b>	80 000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
construction base de données et synthèses		x	x		
documents d'intégration des enjeux à la gestion			x	x	x

## PROJET 2 : Conservation et valorisation d'un patrimoine culturel exceptionnel

### FICHE 2.1 – Conservation et valorisation du patrimoine bâti : cas des maisons forestières à caractère architectural

<b>Contexte</b>	
Engagement en 2012 d'une réflexion / étude d'opportunité de valorisation des sites de Saint Pierre en Chastres (sur lequel existe déjà un projet porté par l'ARC), du Pavillon Eugénie, de Sainte Périne, de Saint Nicolas de Courson, et de la maison forestière de la Muette. Ces sites abritent des bâtiments exceptionnels, ils sont connus et reconnus et font pleinement partie du patrimoine de la forêt de Compiègne.	
<b>Descriptif</b>	
Favoriser l'émergence de projets permettant de conserver ce patrimoine bâti et de le valoriser en cohérence avec l'histoire et l'esprit des lieux. En 2013-2014, l'ARC réalise des travaux de conservation sur St Pierre en Chastres. Les études d'opportunité sont à finaliser en 2013. Selon les conclusions des études pour chaque maison, il sera envisagé de la suite à y donner (partenaires à associer, opportunités de vente ou de location, appels à projet, etc...). Les projets seront à réaliser rapidement, afin de ne pas rendre les études caduques du fait de la rapidité de dégradation des maisons.	
<b>Objectif</b>	
Faire vivre ces sites qui peuvent contribuer au développement touristique du territoire et / ou à l'animation locale. Conservation du patrimoine architectural et historique (en dégradation si non entretenu et occupé).	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	
1) nombre de projets émergents 2) fréquentation du public	

<b>Porteur envisagé</b>	Pour les études : ONF / ARC (St Pierre en Chastres) / Palais de Compiègne (Pavillon Eugénie). Pour les travaux : en fonction des projets définis.
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, Palais de Compiègne, DRAC, Oise Tourisme, STAP, Fondation du Patrimoine, DREAL, Oise la Vallée, CAUE, Europe
<b>Estimation budgétaire</b>	études : 40 000 €. Puis en fonction des projets. Travaux de conservation St Pierre en Chastres (ARC, 2013-2014) : 340 000 €.

<b>Calendrier prévisionnel de réalisation</b>					
	2013	2014	2015	2016	2017
études d'opportunité	40 000 €				
Elaboration des projets détaillés - montage juridique et financier	x (St Pierre en Chastres)	x			
Réalisation des projets	x (St Pierre en Chastres)	x (St Pierre en Chastres)	x	x	x



## FICHE 2.2 – Prise en compte du patrimoine archéologique dans la gestion de la forêt domaniale

### Contexte

De nombreux sites archéologiques en forêt (290 sites ont été recensés), dont la délimitation spatiale, la vulnérabilité, et les enjeux de conservation sont mal connus. Une première étude engagée par l'ONF en 2011 a permis d'ébaucher une méthodologie pour hiérarchiser les enjeux et définir des préconisations. Ce travail doit être partagé avec le Service Régional de l'Archéologie et poursuivi. L'opportunité du projet de recherche à partir des relevés LIDAR, doit pouvoir contribuer significativement à cet objectif pour mieux connaître et prendre en compte ces enjeux.

### Descriptif

L'acquisition et le traitement des données LIDAR seront un atout pour la connaissance du patrimoine archéologique. Cela permettra de hiérarchiser les sites archéologiques selon leur intérêt scientifique (expertise, en lien avec le Service Régional d'Archéologie) et leur vulnérabilité dans le but d'établir des recommandations de gestion et d'adapter si besoin les modalités de gestion forestière et d'exploitation. Déroulement du projet :

- actualisation des inventaires et cartographie des sites archéologiques à l'aide de l'interprétation de la campagne de télédétection LIDAR
- élaboration d'une méthodologie pour hiérarchiser les enjeux scientifiques et la vulnérabilité des sites
- mise en place d'un outil cartographique pour les agents forestiers en vue de croiser les enjeux archéologiques avec les programmes de travaux et d'exploitation
- définition de mesures de conservation sur les sites à plus fort enjeu
- élaboration d'un guide de recommandations pour la gestion courante

Une réflexion sur la valorisation de ces connaissances sera engagée. Elle permettra d'envisager des actions de communication sur quelques sites choisis et / ou globale.

### Objectif

Préservation du patrimoine archéologique, prise en compte dans la gestion courante.  
Amélioration des connaissances scientifiques.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) Nombre de sites recensés et définis
- 2) Nombre de sites où sont engagées des actions de conservation

<b>Porteur envisagé</b>	ONF, SRA
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, SRA, DRAC, STAP, UPJV unité EDYSAN
<b>Estimation budgétaire</b>	50 000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
création de la base de données		x			
élaboration de la méthodologie de hiérarchisation			x		
réalisation de l'outil cartographique				x	
guide de recommandations				x	x
mesures de conservation				x	x

Ce projet pourra éventuellement être poursuivi dans le cadre du Contrat de projet suivant.

## FICHE 2.3 – Conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel

### Contexte

L'inventaire du patrimoine culturel du massif (cf. FICHE 1.2), amène à sa valorisation auprès du public sous différentes formes possibles. L'inventaire et l'expertise menée sur certains éléments permettront de définir des modalités de conservation / restauration de ces éléments.

### Descriptif

1) Expertise sur certains éléments à fort intérêt patrimonial, ou ayant un risque important de dégradation ; définition de mesures de conservation / restauration de ces éléments.

Restauration et mise en valeur des éléments identifiés, dans le cadre d'actions test ou de chantiers réalisés avec des associations ou des entreprises (chantiers « nature », chantiers « écoles »...).

2) Définition des modalités de valorisation de l'inventaire, dont les pistes suivantes : intégration dans la base de données géo référencées (FICHE 2.4), valorisation dans le cadre de parcours thématiques (FICHE 3.6). Travail de médiation avec la population locale (communes forestières, usagers...), afin de rendre les résultats de l'inventaire accessibles à tous, et valorisables dans les projets locaux.

### Objectif

Conservier, restaurer les éléments du patrimoine.

Partager les richesses du patrimoine en permettant un accès facilité du grand public à cet inventaire.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

1) nombre d'éléments restaurés

2) valorisation effective, en lien avec les FICHES 2.4 et 3.6

<b>Porteur envisagé</b>	ONF ? APC ? à définir selon les chantiers de restauration
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, SRA, STAP, ONF, UPJV, Société historique de Compiègne, associations / écoles (bénévolat), SPFC
<b>Estimation budgétaire</b>	à définir.

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	porteur	2013	2014	2015	2016	2017
Chantiers de restauration				x	x	x
Définition des modalités de valorisation de l'inventaire					x	
Valorisation de l'inventaire						x

Ce projet pourra éventuellement être poursuivi dans le cadre du Contrat de projet suivant.

## FICHE 2.4 – Création d'une base de données géo référencée, thématique, valorisée par des outils de nouvelle technologie

### Contexte

Inventaires des patrimoines naturel et culturel : possibilité de rendre ces connaissances accessibles au public (pour celles qui peuvent l'être), de les valoriser.

### Descriptif

Sur la base des inventaires du patrimoine naturel et culturel, création d'une base de données structurée par thématique, accessible sur des outils de nouvelle technologie (application smartphone) in situ grâce à la géolocalisation avec des entrées thématiques ; et disponible sur internet ou en téléchargement préalable sur l'application smartphone, afin de préparer son parcours en forêt.

Question de la gratuité de l'application mobile, et du développeur : à définir (par le porteur / le comité de suivi).

Ce projet découle des projets décrits dans les fiches 1.1, 1.2 et 1.3.

Le travail est à faire en concertation avec les services SIG de l'Etat et des collectivités, en cohérence avec le système « Géo Picardie » mis en place par la Région (travail en cours) et les résultats du LIDAR.

### Objectif

Attractivité de la forêt par rapport à la découverte d'une nouvelle dimension temporelle.

Accessibilité accrue des connaissances sur le patrimoine, en évitant le support « panneaux ».

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

1) disponibilité d'une application

2) nombre de téléchargements par an de l'application

<b>Porteur envisagé</b>	ONF, OTSI
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, UPJV, DRAC, DREAL, Oise Tourisme, Université de Picardie Laboratoire Trame, Laboratoire MIS, CNRS CAEN, CBNB, Cellule Archéologie ONF, Service régional d'Archéologie, SPFC
<b>Estimation budgétaire</b>	40 000 € à 100 000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Acquisition / centralisation des données géo-référencées (en lien avec d'autres projets)		x	x		
Développement technique du produit			x	x	
Commercialisation, mise à disposition				x	x

## PROJET 3 : Elaboration et mise en œuvre d'un schéma d'accueil du public à l'échelle de la forêt, des paysages et des massifs associés

### FICHE 3.1 – Elaboration d'un schéma d'accueil du public et début de mise en œuvre

#### Contexte

De nombreuses demandes de création d'offre d'accueil, en plus de l'infrastructure existante ; de nombreux acteurs et usagers de la forêt ; tout ceci fait émerger la nécessité d'une réflexion en amont de nouveaux projets et viser une meilleure conciliation des usages, pour bien prendre en compte tous les enjeux et usagers, afin d'aboutir à une offre d'accueil bien structurée.

#### Descriptif

- 1) Formalisation du schéma d'accueil du public à l'échelle du massif forestier de Compiègne et de Laigue :
- Bien identifier les attentes et besoins afin d'organiser et planifier les actions.
  - Conforter la stratégie de canalisation de la fréquentation (zone de tranquillité, plan de circulation sur les routes forestières etc...).
  - Améliorer la conciliation des usages (accueil, gestion, exploitation, préservation du patrimoine). Cerner les zones sensibles du point de vue du patrimoine naturel.
- 2) Renforcer la lisibilité de l'offre, améliorer la signalétique interne et externe :
- Réflexion sur la signalétique et l'information au public de l'ensemble du massif. Harmonie de la signalétique Petit Parc / Grand Parc / forêt (y compris le nouvel arboretum de St Jean aux Bois).
  - Réflexion à mener après livraison de la charte nationale Forêt d'Exception, et à mettre en place une fois que la forêt est labellisée.
  - Réflexion sur l'harmonisation des panneaux mis en place quel que soit l'acteur, à partir d'une trame commune et souple.

#### Objectif

Réflexion sur la structuration de l'offre en amont des aménagements pour l'accueil. En particulier prise en compte de l'accessibilité pour les personnes à handicap.  
Concertation, conciliation des usages et des usagers. Intégration des différentes propositions d'aménagement de chemins de randonnée et de pratique de loisirs. Engagement d'une réflexion sur les pratiques équestres.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) validation du schéma d'accueil  
2) nombre d'actions du schéma d'accueil réalisées

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, Oise la Vallée, CCCA, APC, associations locales, communes, Offices de tourisme, Oise Tourisme, Comité régional du Tourisme, FDC Oise, FDAAPPMA de l'Oise, Oise Nature, CENP, SPFC, CAUE, animateur Natura 2000...
<b>Estimation budgétaire</b>	Etude : 40 à 50 000 € Mise en œuvre estimée à 100 000 € par an en investissement

#### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
réflexion préliminaire – méthode – élaboration du cahier des charges de l'étude	x				
Etude		x	x		
mise en oeuvre				x	x

## FICHE 3.2 – Compléter le réseau de voies douces en interconnexion avec les massifs voisins

### Contexte

La forêt de Compiègne dispose d'un réseau de pistes cyclables très apprécié et largement utilisé, qui est peu à peu en relation avec les réseaux de voies douces de l'ARC et de la CCCA. La Trans'Oise constituera à court terme un axe majeur du plan régional des voies vertes. Ces équipements permettent de compléter l'offre touristique et ont un rôle structurant majeur pour le développement touristique. En 2013, l'étude menée par l'APC (le Schéma directeur vélo) permettra de réaliser un diagnostic du réseau cyclable, et les résultats pourront être utilisés dans la réflexion concernant ce projet.

### Descriptif

1) Réalisation de la liaison Trans'Oise entre Lacroix Saint-Ouen et Verberie  
 2) Etudes de faisabilité et d'opportunité de création de nouvelles jonctions cyclables, notamment sur les secteurs suivants (à modifier ou à compléter en fonction des résultats de l'étude de l'APC) :

- jonction Pierrefonds / Villers-Cotterêts par l'ancienne voie ferrée
- jonction des pistes CCCA et ARC par la vallée de l'Aisne
- création d'une piste cyclable ARC / nord CCCA
- raccordement des étangs St Pierre au réseau de pistes cyclables

Puis réalisation des projets choisis.

### Objectif

Amélioration et diversification des activités touristiques  
 Jonction Compiègne / Laigue et sites historiques Rethondes / armistice  
 Liaison historique clairière de l'Armistice / Rethondes / Musée territoire 14-18

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

1) Nombre de km de voie douce aménagée  
 2) Fréquentation

<b>Porteur envisagé</b>	en fonction des projets (Départements, collectivités locales...) Trans'Oise : Département de l'Oise
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, ARC, CCCA, ONF, Communautés de communes, Départements de l'Oise et de l'Aisne, Oise Tourisme, Comité régional du Tourisme, APC, FDAAPPMA de l'Oise, SPFC
<b>Estimation budgétaire</b>	

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Trans'Oise	x				
Animation	x	x			
Etudes		x	x		
Réalisations	x	x	x	x	x

### FICHE 3.3 – Valorisation historique, paysagère et touristique du Grand Parc, élément de liaison entre le Palais, le Petit Parc et la forêt

#### Contexte

Un paysagiste de l'ONF a réalisé en 2011 un diagnostic paysager du Grand Parc, accompagné de la définition d'une stratégie de revalorisation paysagère, avec une hiérarchisation des secteurs prioritaires. Quelques actions ont déjà été réalisées : la restauration de la grille des Beaux Monts (2011), et des grilles du Clos Pompadour et du Berceau dans le Petit Parc (par le Palais de Compiègne).

#### Descriptif

- 1) Définition des projets détaillés de restauration sur les secteurs prioritaires : Allée des Beaux Monts, Berceau de l'Impératrice, Avenue du Mail et Carrefour Marie, Clos Pompadour. Diagnostic de la structure du Berceau de l'Impératrice, en vue d'une étude pour sa restauration.
- 2) Engagement des projets de restauration (ils devront être engagés dans les 5 ans du contrat). Ces projets vont se dérouler sur du long terme (notamment l'Allée des Beaux Monts). Il conviendra d'organiser une campagne de communication en amont des bouleversements paysagers : exposition, information, système de parrainage des arbres de l'allée, système de souscription afin d'associer le public au projet...
- 3) Trouver des points relais d'information et de guide du public, à propos du Grand Parc, du Petit Parc, et de la forêt. Mettre en place une signalétique au sein du Grand Parc, en coordination avec le Petit Parc : cf. FICHE 3.1. Possibilité d'organiser un séminaire (1 jour) sur le Grand Parc, avec un public choisi, à l'engagement des travaux (2013).

#### Objectif

Réaffirmation de la valeur historique et paysagère du Grand Parc. Amélioration de l'attractivité et de l'intérêt du territoire pour le public local et extérieur.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) nombre de projets engagés avant la fin du contrat
- 2) adhésion du public (en cas de parrainage ou de souscription par ex.)
- 3) fréquentation du public (dans le cas où des éco compteurs seraient mis en place)
- 4) enquête de satisfaction des usagers

<b>Porteur envisagé</b>	ONF, Palais de Compiègne, Ville de Compiègne, ARC
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, STAP, Palais de Compiègne, Fondation du Patrimoine, Ville de Compiègne
<b>Estimation budgétaire</b>	Plus de 500 000 €

#### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Berceau	diagnostic 5 000 € début restauration 5 000 €	restauration	restauration	restauration	restauration
Allée des Beaux Monts	avant projet (7 500 €) travaux sur un carrefour (15 000 €)	travaux	travaux	travaux	travaux
Carrefour Marie, avenue du Mail	avant-projet détaillé 18 000 € début des travaux	travaux	travaux	travaux	travaux
Clos Pompadour		avant projet	projet détaillé	réalisation	réalisation
opérations de communication cf. PROJET 5.2	x	x	x	x	x
réflexion signalétique cf. PROJET 3.1		x	x		

### FICHE 3.4 – Développement de produits touristiques nouveaux : sur les traces de l'Impératrice

#### Contexte

Pour accompagner le projet de restauration paysagère du Grand Parc, des produits touristiques de valorisation historique pourraient être développés (thème de l'Impératrice Eugénie).

#### Descriptif

Voici des idées qui ont émergé en 2012. Ces idées peuvent évoluer en fonction des opportunités qui se présenteront.

- 1) Valorisation de la Route Eugénie : promenade découverte sur les pas de l'Impératrice – entre Palais de Compiègne et château de Pierrefonds (lien avec le musée de la voiture ; mise en place d'un parcours en attelage ?)
- 2) Mise en place d'un parcours réalisé par des plasticiens (« land art »), pour découvrir les richesses du patrimoine naturel, dans le secteur du Grand Parc / Petit Parc / Route Eugénie.

#### Objectif

Valorisation forte de l'histoire de Compiègne.  
Amélioration de l'attractivité du territoire : produits touristiques nouveaux.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) Nombre de projets élaborés (étude de faisabilité – validation par les porteurs de projets)
- 2) Nombre de produits et offres nouvelles mises en place
- 3) estimation ou mesure de la fréquentation du public

<b>Porteur envisagé</b>	APC
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département, ARC, CCCA, ONF, Palais de Compiègne, STAP, OTSI, APC, Château de Pierrefonds, SPFC
<b>Estimation budgétaire</b>	à définir

#### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Etude de projet	x	x			
Réalisation		x	x	x	x

## FICHE 3.5 – Valorisation du site des étangs Saint Pierre et du Pavillon Eugénie par un aménagement paysager et touristique

### Contexte

Etude de restauration hydro écologique des étangs St Pierre et du ru de Berne finalisée en 2012. Engagement d'une restauration du complexe, à compléter par une revalorisation touristique.

### Descriptif

Définition d'un projet d'aménagement paysager et d'organisation de l'accueil du public sur le site des étangs St Pierre :

- diagnostic paysager et des usages
- définition des orientations d'aménagement (restauration de la qualité paysagère, aménagement et organisation de l'accueil du public, valorisation touristique dans le respect des enjeux environnementaux)
- plan d'aménagement et de développement touristique

En lien avec l'action pour la conservation du patrimoine bâti (Pavillon Eugénie) et sa valorisation historique et touristique.

La réflexion devra aussi tenir compte du projet de valorisation de Saint Pierre en Chastres ; les deux sites étant historiquement liés. En lien avec la FICHE 2.1.

### Objectif

Dans le respect des enjeux patrimoniaux, valorisation touristique à la fois d'un site d'accueil phare pour le public, et d'un élément important du patrimoine culturel et naturel. Réflexion sur la conciliation des usages sur le site (conservation du patrimoine naturel, accueil du public, gestion forestière)

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) Réalisation du plan d'aménagement
- 2) Fréquentation du site
- 3) Enquête de satisfaction des usagers

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, Palais de Compiègne, DRAC, Oise Tourisme, FDAAPPMA de l'Oise, Commune de Vieux Moulin, SPFC, Grimp à l'Arb
<b>Estimation budgétaire</b>	Etude : 70 000 € Aménagement du site : environ 300 000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Définition du cahier des charges, recherche de financements	x				
étude		70 000 €			
aménagements		50 000 €	150 000 €	100 000 €	



### FICHE 3.6 –Valorisation de l’histoire du massif avec les nouvelles technologies : mise en place de parcours thématiques sur le territoire forestier

#### Contexte

Le projet de recherche de l’UPJV sur le passé écologique et humain de la forêt de Compiègne, est une opportunité offrant de nombreuses pistes de valorisation auprès du public. Cette action peut être un outil de communication efficace, tant sur le patrimoine historique, que sur l’interconnexion de l’homme et de la forêt au cours des siècles ; elle permet de mettre en évidence de façon ludique les perpétuels changements d’occupation du sol, en fonction du climat, de l’action de l’homme, etc.

#### Descriptif

1) Mise en place d’un parcours thématique avec visite interactive (application mobile), en lien avec les projets de l’ARC et de la CCCA sur ce sujet.

2) Mise en place d’un parcours forestier thématique basé sur l’histoire du territoire, des paysages et des activités humaines, avec la technologie de réalité augmentée (visible avec smartphone, *google glasses*, tablette numérique).

Le parcours pourrait être constitué de plusieurs points fixes, dont chacun serait l’occasion de découvrir une époque, avec la vision du paysage qui y correspond (en réalité augmentée).

Les données pourraient être à télécharger à partir de la plateforme internet « Forêt d’Exception ». Possibilité de location de *google glasses* aux offices du tourisme par exemple ?

#### Objectif

Valorisation forte de l’histoire de Compiègne.

Amélioration de l’attractivité du territoire : produits touristiques très novateurs.

#### Indicateurs de suivi et d’évaluation

1) Nombre de sites / lieux valorisés en réalité augmentée

2) Nombre de téléchargements, de locations...

<b>Porteur envisagé</b>	APC, ARC, CCCA, ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l’Oise, ARC, CCCA, ONF, UPJV, Palais de Compiègne, SRA, OTSI, APC, SPFC
<b>Estimation budgétaire</b>	120 000 €

#### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
(1) Premier parcours interactif	étude	mise en place			
(2) Etude de faisabilité et définition du produit			x		
(2) Conception du produit et commercialisation				x	x

Ce projet pourra être poursuivi dans le Contrat de projet suivant.

## FICHE 3.7 – Organisation de la communication au public sur la gestion forestière et l'évolution des paysages

### Contexte

Besoin fort de communication et d'explication auprès du public, concernant la gestion forestière et l'évolution des paysages, pour faire face aux questionnements actuels.

### Descriptif

Opérations de communication pédagogique, pour expliquer l'interaction de la gestion sur l'évolution des paysages ; réaliser des panneaux d'information sur les coupes forestières à travers l'explication des cycles sylvigénétiques et du renouvellement de la forêt. Organiser l'information spatialement : lieux de diffusion ciblés.

Organisation de « journées propres ». Edition d'une newsletter annuelle à destination notamment des communes forestières et des associations, sur la forêt de Compiègne, avec information des réalisations des projets Forêt d'Exception.

### Objectif

Donner des éléments de compréhension sur la gestion

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) nombre d'opérations de communication mises en oeuvre
- 2) participation aux « journées propres »
- 3) taux d'ouverture des newsletters

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, SPFC, Communes
<b>Estimation budgétaire</b>	50 000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
mise en oeuvre	x	x	x	x	x

## FICHE 3.8 – Valorisation du massif, diffusion des connaissances sur la forêt

### Contexte

Quelques outils de valorisation de la forêt et de la démarche Forêt d'Exception pourraient être envisagés, une fois Compiègne labellisée.  
Besoin d'outils de partage des connaissances sur support papier, accessibles.

### Descriptif

- 1) Edition d'un ouvrage de collection sur la forêt de Compiègne, une fois labellisée (à partir de 2014).  
Edition d'un timbre poste de collection sur Compiègne, forêt d'exception : en coordination avec le réseau national des forêts labellisées (à envisager à partir de 2015).
- 2) En complément de l'offre existante, élaboration de fascicules (*série Compiègne, Forêt d'Exception*) thématiques de présentation et de sensibilisation sur les richesses patrimoniales de la forêt, par exemple :
- promenades avec cartographie et possibilité de télécharger le parcours GPS, avec information sur la faune, la flore, les éléments du patrimoine culturel
  - fascicule de reconnaissance des arbres
  - fascicule sur l'histoire de la forêt
  - fascicule sur la connaissance globale de la gestion de la forêt : rôle économique, chasse, écologie etc...
  - fascicule sur la richesse du patrimoine bâti
  - fascicule sur le patrimoine naturel

### Objectif

Valoriser le prestige de Compiègne. Communiquer sur la labellisation.  
Diffusion des connaissances vers le grand public, pour augmenter leur curiosité et leur intérêt envers la forêt.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) nombre de fascicules élaborés  
2) nombre de fascicules achetés ou diffusés, téléchargés

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, SPFC
<b>Estimation budgétaire</b>	à définir

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
ouvrage de collection			x	x	x
timbre poste			x	x	
réflexion contenu fascicules		x			
réalisation fascicules			x	x	x

## **PROJET 4 : Amélioration des connaissances et du fonctionnement des écosystèmes forestiers et des connexions biologiques intra et inter massifs**

Ce projet a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la richesse patrimoniale du massif et sur le fonctionnement au sens large de l'écosystème forestier. Les études proposées dans ce cadre doivent permettre de mieux évaluer les enjeux de conservation, et mieux évaluer les incidences de la gestion et des activités sur l'évolution des milieux.

Des actions sont proposées pour maintenir, voire restaurer des habitats et habitats d'espèces en bon état de conservation. L'amélioration de la fonctionnalité des différents milieux (forestiers, zones humides, réseau de milieux semi-ouverts) et des corridors biologiques est recherchée. Il est important d'inclure à ce projet un volet d'évaluation qui doit devenir un outil d'aide à la décision pour l'adaptation des pratiques de gestion, et ce de manière à garantir un bon équilibre entre les différents services attendus et rendus par ce massif.

## 4.1. Les vieux bois

### FICHE 4.1.1 – Mise en place d'un suivi scientifique et d'indicateurs pour mieux appréhender le fonctionnement de l'écosystème forestier en contexte géré

<b>Contexte</b>
<p>Le massif de Compiègne constitue un cœur de nature de la trame verte régionale. Les cortèges faunistiques et floristiques inféodés aux phases de maturité et de sénescence des habitats forestiers sont assez bien conservés sur le massif. Une stratégie de conservation a été mise en œuvre en 2012 dans le cadre de l'engagement du plan d'aménagement forestier pour la période 2012 – 2031. Pour évaluer la pertinence de cette stratégie, une amélioration des connaissances et une évaluation globale sont nécessaires.</p> <p>Possibilité d'intégrer cette action à un projet de plus grande envergure se basant sur l'étude et le suivi de plusieurs massifs forestiers.</p>
<b>Descriptif</b>
<p>Identification d'indicateurs de suivi : espèces, groupe fonctionnel, et d'un protocole de suivi (méthode, périodicité, échelle...) ; caractérisation de la structure de la trame vieux bois sur le massif et son évolution dans le temps.</p> <p>Evaluation de l'intérêt fonctionnel de la trame vieux bois et de la politique de gestion forestière pour la conservation de la biodiversité liée aux vieux bois.</p> <p>Indicateurs pressentis : Population de Pic mar, Chiroptères, insectes saproxyliques, Population de Dicrane vert, Murin de Bechstein...</p>
<b>Objectif</b>
<p>Evaluer la stratégie de gestion mise en place. Acquérir des connaissances nouvelles sur le fonctionnement des populations et sur les incidences de la gestion.</p> <p>Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des populations, ce qui doit permettre de pouvoir faire évoluer les stratégies de conservation et de gestion en cas de besoin.</p> <p>Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans des systèmes forestiers à fort enjeu de production.</p>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>
<p>1) rapports de suivi 2) nombres de données produites</p>

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, CENP, UPJV, IRSTEA, DREAL, ADEP...
<b>Estimation budgétaire</b>	environ 230 000 € sur 4 ans.

Calendrier prévisionnel de réalisation					
	2013	2014	2015	2016	2017
Validation du protocole d'évaluation	3 000 €				
Engagement de l'état des lieux pour le groupe des chiroptères	46 000 €	30 000 €	30 000 €		
Etude et inventaires selon le protocole validé		50 000 €	50 000 €		
Première synthèse				20 000 €	

## FICHE 4.1.2 – Favoriser le maintien de vieux bois et de bois mort dans le cadre de la gestion courante

### Contexte

Le massif de Compiègne constitue un cœur de nature de la trame verte régionale. Les cortèges faunistiques et floristiques inféodés aux phases de maturité et de sénescence des habitats forestiers sont assez bien conservés sur le massif. Une stratégie de conservation a été mise en œuvre en 2012 dans le cadre de l'engagement du plan d'aménagement forestier pour la période 2012 – 2031. Cette action a pour objectif de mettre en œuvre et suivre la constitution de la trame de vieux bois à l'échelle du massif

### Descriptif

Mettre en place et suivre un indicateur sur le maintien de très gros bois et de bois mort dans le cadre de la gestion courante. Définition des modalités de gestion de la division des Beaux Monts / Mont du Tremble et du réseau d'îlots de vieillissement pour renforcer leur rôle en matière de contribution au maintien de la biodiversité inféodée aux phases matures des peuplements forestiers.

Maintien d'arbres isolés ou de bouquets d'arbres dans les parcelles en régénération (à définir préalablement à l'engagement de la régénération), maintien de bandes boisées en cas de présence de cours d'eau et de ripisylve.

Mise en place d'un marteloscope dans une parcelle gérée en vieillissement, support de sensibilisation et formation pour la prise en compte des enjeux liés aux vieux bois.

### Objectif

Amélioration de la qualité écologique des peuplements en dehors des îlots de sénescence et des réserves biologiques proposées. Amélioration de la prise en compte des enjeux vieux bois dans le cadre de la gestion courante.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) Surface des réserves biologiques, des îlots de sénescence et de vieillissement
- 2) Nombre d'arbres (mort et habitat) conservé / ha / an lors des campagnes de martelages
- 3) Nombre d'actions de sensibilisation et de formation
- 4) Nombre de réunion du comité de gouvernance scientifique de la division des Beaux Monts et du mont des Trembles

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, CENP, DREAL...
<b>Estimation budgétaire</b>	au minimum 16 000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Suivi du nombre d'arbres (morts et habitats) conservés	x	x	x	x	x
Définition des modalités de gestion de la division des Beaux Monts /Mont du Tremble		5 000 €			
Stratégie de conservation d'arbres habitats / ripisylve dans les parcelles en régénération	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €
Mise en place d'un marteloscope et valorisation		3000 €	1000 €	1000€	1000€
Animation / formation (0,5 à 1 jours /an)	x	x	x	x	x

### FICHE 4.1.3 – Elaboration et mise en œuvre des plans de gestion et création des réserves biologiques des Beaux Monts et des mares Saint Louis

#### Contexte

Les secteurs des Beaux monts et des mares Saint Louis présentent un intérêt écologique majeur. Il a été décidé en concertation avec les associations de protection de la nature de constituer une réserve biologique dirigée pour faciliter l'atteinte des objectifs de conservation du patrimoine naturel. En 2012, l'inventaire de la composition dendrologique des peuplements forestiers a été réalisé (basé sur le protocole national de suivi des réserves biologiques). Cet inventaire constitue l'un des éléments majeurs de suivi des aires protégées forestières.

#### Descriptif

Elaboration des dossiers de création et des plans de gestion.

#### Objectif

Conservation de « cœurs de nature » reconnus pour leur intérêt écologique et leur richesse.  
Renforcement du rôle de réservoir de biodiversité du massif.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) Transmission du plan de gestion de la RBD pour instruction ministérielle
- 2) Surface classée en RB

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, DREAL, Comité régional du patrimoine naturel domanial
<b>Estimation budgétaire</b>	170 000 € environ

#### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
plan de gestion RB Beaux Monts	40 000 €	10 000 €			
Mise en œuvre des premières actions (délimitation, surveillance, suivis scientifique, communication)		30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €

## 4.2. Les zones humides

### FICHE 4.2.1 – Programme d’actions pour la restauration hydro-écologique des rus du massif

<b>Contexte</b>
Actions validées dans le cadre du contrat global du Sage Oise Aronde. Une étude a été engagée en 2011 par le Syndicat d’entretien des rus de Berne et des Planchettes avec l’ONF et la Fédération départemental des Pêcheurs de l’Oise. Elle vise à définir un programme de restauration hydro-écologique des rus forestiers du massif.
<b>Descriptif</b>
Mise en œuvre du programme d’actions validé suite à l’étude réalisée en 2011 / 2012 par le Syndicat intercommunal du ru de Berne et du ru des Planchettes, L’ONF et la Fédération départementale des pêcheurs de l’Oise, comprenant notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des restaurations de frayères à Brochet</li> <li>- la restauration des continuités écologiques aval /amont</li> <li>- la restauration de connections entre le lit mineur et les annexes humides (zone d’expansion de crues)</li> <li>- la diversification des habitats aquatiques du lit mineur</li> </ul>
<b>Objectif</b>
Amélioration de l’état de conservation des zones humides liées au réseau de rus forestiers (près de 100 km de linéaire). Contribution à l’atteinte des objectifs du SAGE Oise Aronde.
<b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) nombre de km restaurés</li> <li>2) nombre d’ouvrages impactant la continuité piscicole aménagés</li> <li>3) nombre de frayères à brochet restaurées</li> <li>4) Evolution de la qualité hydrobiologique des cours d’eau (IBGN)</li> <li>5) Evolution du peuplement piscicole</li> </ol>

<b>Porteur envisagé</b>	ONF /Fédération des pêcheurs de l’Oise / Syndicat Intercommunal d’entretien des Rus de Berne, des Planchettes et de ses affluents
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l’Oise, ARC, CCCA, ONF, SMOA, CBNB, Syndicat de rus, CENP, Agence de l’eau, Entente interdépartementale Oise Aisne, Syndicat intercommunal du ru de Berne, du ru des Planchettes et de ses affluents, FDAAPPMA de l’Oise
<b>Estimation budgétaire</b>	600 000 €

Calendrier prévisionnel de réalisation					
	2013	2014	2015	2016	2017
Travaux de restauration	100 000 €	250 000€	250 000 €	50 000 €	50 000 €



## FICHE 4.2.2 – Gestion écologique du réseau de mares forestières

### Contexte

La forêt de Compiègne possède un réseau de plus 150 mares forestières. La diversité faunistique et floristique y est importante et de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial sont présentes. Depuis 2011, un programme annuel d'actions et d'entretien du réseau a été engagé. Plus de 30 mares ont été restaurées.

### Descriptif

Poursuite des actions de gestion conservatoire du réseau de mares. Suivi écologique avant et après travaux. Réalisation d'un bilan écologique global en 2016 / 2017 (état initial réalisé en 2006).

### Objectif

Maintien de la biodiversité et renforcement du rôle de réservoir de biodiversité du massif.  
Contribution à l'atteinte des objectifs du SAGE Oise Aronde.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) suivi des populations de Triton à crête et de Rainette verte
- 2) Nombre de mares créés, restaurées et entretenues par an
- 3) évaluation globale de l'évolution du réseau de mares et de son intérêt écologique

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, SMOA, CBNB, CENP, Agence de l'eau, Entente interdépartementale Oise Aisne
<b>Estimation budgétaire</b>	200 000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Travaux de gestion et restauration	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €
Bilan écologique et plan de gestion 2018 / 2023				30 000 €	30 000 €

## FICHE 4.2.3 – Inventaire et cartographie au 1/5000 des zones humides du massif de Compiègne

### Contexte

L'expertise de la fonctionnalité des zones humides du territoire du SAGE Oise Aronde montre que les zones humides du massif forestier de Compiègne sont très importantes pour les fonctions liées à la préservation de la biodiversité et les fonctions liées à la qualité et la quantité de la ressource en eau. Le niveau de connaissance est malheureusement insuffisant sur le massif forestier pour mieux appréhender ces enjeux, tant d'un point de vue spatial que d'un point de vue qualitatif. Une caractérisation des zones humides du massif est donc nécessaire pour évaluer leur importance et proposer ou conforter des mesures de gestion pour maintenir en bon état ces zones humides.

### Descriptif

Caractérisation phytosociologique des habitats humides du massif, évaluation de l'intérêt patrimonial et cartographie au 1/5 000<sup>e</sup> des zones humides avec inventaire des habitats relevés au sein des polygones.

Doit permettre d'engager une réflexion sur la gestion des zones humides dans le cadre de la gestion sylvicole du massif : adaptation des pratiques en fonction des niveaux de sensibilités, gestion conservatoire des zones humides d'intérêt patrimonial élevé.

### Objectif

Amélioration des connaissances sur la diversité des habitats humides présents sur le massif et évaluation de l'intérêt patrimonial. Contribution à l'atteinte des objectifs du SAGE Oise Aronde.

Amélioration de la prise en compte des zones humides dans le cadre de projets d'aménagement du territoire.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) Surface de zones humides inventoriée et cartographiée
- 2) Diversité des habitats constatés

<b>Porteur envisagé</b>	ONF ? SMOA ?
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, SMOA, CBNB, Syndicat de rus, Agence de l'Eau, Entente Interdépartementale Oise Aisne
<b>Estimation budgétaire</b>	environ 50 000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire et cartographie		x	x		

## FICHE 4.2.4 – Définition et mise en œuvre d'une stratégie de gestion et conservation des zones humides du massif

### Contexte

L'expertise de la fonctionnalité des zones humides du territoire du SAGE Oise Aronde montre que les zones humides du massif forestier de Compiègne sont très importantes pour les fonctions liées à la préservation de la biodiversité et les fonctions liées à la qualité et la quantité de la ressource en eau. L'inventaire et la caractérisation des zones humides du massif permettront d'engager une réflexion sur les enjeux et les pratiques de gestion.

### Descriptif

Hiérarchisation des enjeux de conservation et proposition d'une stratégie pour la prise en compte des zones humides dans le cadre de la gestion forestière :

- identification des secteurs nécessitant une gestion conservatoire (exemple : zone de suintements dans les versants)
- élaboration d'un guide technique pour la prise en compte des zones humides dans le cadre de la gestion forestière
- élaboration de notices de gestion des sites d'intérêt écologique à dominante humide

La question de leur valorisation pédagogique sera abordée dans le cadre du schéma d'accueil (PROJET 3.1).

### Objectif

Amélioration de la prise en compte des enjeux liés à la conservation et préservation des zones humides.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

1) superficie de zones humides avec une gestion adaptée

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, SMOA, CBNB, CENP, Agence de l'Eau
<b>Estimation budgétaire</b>	environ 20 000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
définition et mise en œuvre			x	x	

## FICHE 4.2.5 – Restauration hydro écologique du complexe humide des étangs St Pierre et du ru de Berne

### Contexte

Le site des étangs St Pierre a été identifié comme une zone prioritaire en terme d'actions pour la démarche Forêt d'Exception. Il s'agit d'un lieu chargé d'histoire, de grande qualité paysagère et écologique. L'objectif à terme est d'en faire un lieu d'exception pour l'accueil du public et la valorisation touristique. Une première étude a été engagée dans le cadre de la démarche pour établir un programme de restauration hydro écologique des étangs et du ru de Berne. Il a été validé en décembre 2012. L'objectif est de rétablir un bon fonctionnement écologique de l'ensemble de ce complexe, condition nécessaire pour maintenir durablement les étangs et promouvoir une activité de développement touristique durable.

### Descriptif

En suite de l'étude, mise en œuvre d'actions permettant d'atteindre les objectifs suivants : diversification des habitats et amélioration de la biodiversité, restauration du bon état hydro écologique du ru de Berne, optimisation de l'alimentation en eau des étangs.

### Objectif

Restauration du bon état écologique de ce complexe. Contribution à l'atteinte des objectifs du SAGE Oise Aronde. Limitation de l'impact hydro écologique des étangs sur le ru de Berne. Pérennisation des étangs, possible support de valorisation (pédagogie, sensibilisation, tourisme) : cf. FICHE 3.5.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) km de ru restauré
- 2) km de continuité écologique rétablie
- 3) évolution des cortèges faunistique et floristique
- 4) évolution qualité physico-chimique du ru et du cortège piscicole du ru de Berne

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, SMOA, CBNB, Syndicat de rus, CENP, Agence de l'eau, Entente interdépartementale Oise Aisne, FDAAPPMA de l'Oise, Commune de Vieux Moulin
<b>Estimation budgétaire</b>	130 000 € en 2013 puis 200 000 € par an environ

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Aménagements et restauration écologique	130 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	

### 4.3. Fonctionnalité des corridors intra et inter massifs

#### FICHE 4.3.1 – Projet de recherche sur la dynamique des colonies de petits rhinolophes (chauve-souris) dans un contexte de forêt de production et de maintien des continuités inter-massifs

<b>Contexte</b>	
<p>Le Petit rhinolophe, espèce inscrite à l'Annexe 2 de la Directive Habitats-Faune-Flore, est lié aux milieux forestiers et aux bocages denses, où il trouve son alimentation. C'est l'espèce européenne dont la régression est la mieux documentée : elle a disparu du Benelux, d'Allemagne, et d'une grande partie du nord de la France, et dans les zones où elle s'est maintenue, beaucoup de colonies ont périclité. Absente du Nord – Pas de Calais et d'Ile de France, la Picardie constitue un noyau de population isolé, en limite nord de son aire de répartition. La conservation du Petit rhinolophe dans cette région représente un enjeu particulièrement fort. Le massif forestier de Compiègne est au coeur du noyau de la population picarde.</p> <p>Le lien fort entre le Petit rhinolophe et les milieux boisés est attesté par de nombreuses études de télémétrie, la dynamique des colonies (effectifs, fécondité) est d'autant plus favorable que celles-ci sont situées en forêt. Cette espèce peut en ce sens être considérée comme un bon indicateur de la qualité de l'écosystème forestier.</p>	
<b>Descriptif</b>	
<p>Le massif de Compiègne constitue, avec les massifs de Laigue et de Retz, un réservoir majeur pour le maintien des populations à l'échelle régionale. Ce projet de recherche vise à mieux évaluer la dépendance de la dynamique des populations du Petit rhinolophe, vis-à-vis de la qualité de son habitat. Il doit permettre d'affiner les préconisations de gestion forestière et d'aménagement du territoire (évaluation des liens fonctionnels entre colonies de massifs différents). Proposer des actions pour maintenir des continuités écologiques entre massif, voir favoriser la recolonisation de territoire (exemple territoire du PNR Oise Pays de France).</p>	
<b>Objectif</b>	
<p>Améliorer la stratégie de conservation de cette espèce que l'on peut considérer comme un bon indicateur de la qualité de l'écosystème forestier et de son environnement. Mieux évaluer la fonctionnalité des corridors intra-forestiers et permettre d'améliorer leur prise en compte dans les différentes politiques d'aménagement du territoire.</p>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	
1) Publications scientifiques sur les résultats	

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, CENP, Université de Rennes, DREAL (compensation aménagement RN2 à l'étude), Département de l'Aisne, PNR Oise Pays de France et PNR du Vexin
<b>Estimation budgétaire</b>	275 000 € environ

<b>Calendrier prévisionnel de réalisation</b>					
	2013	2014	2015	2016	2017
Préparation du programme de recherche, identification des sites d'inventaires, premières analyses génétiques	35 000 €				
Thèse de recherche		80 000 €	80 000 €	80 000 €	

## FICHE 4.3.2 – Synthèse des connaissances sur les populations de Triton crêté et Rainette verte (amphibiens) sur le massif et ses marges, identification des corridors migratoires

### Contexte

Le massif forestier de Compiègne joue très vraisemblablement un rôle de réservoir pour les populations de Triton crêté et de Rainette verte du territoire du SAGE Oise Aronde et de la Vallée de l'Automne. L'amélioration des connaissances sur le fonctionnement de ces populations et la mise en place d'une stratégie de gestion du réseau de mares et des zones humides constituent des pistes novatrices d'actions en terme de conservation.

### Descriptif

Synthèse des connaissances, inventaire et cartographie des habitats, identification des corridors migratoires et définition de mesures d'aide au franchissement d'obstacles, identification d'actions pouvant améliorer les potentialités de connexions avec les zones humides périphériques : Laigue, Marais de Sacy, Vallée de l'Oise, vallée de l'Automne.  
Proposer une stratégie de gestion et d'actions en faveur de la conservation des populations de Rainette et du Triton crêté à l'échelle du massif et ses marges.

### Objectif

Renforcer le rôle de réservoir du massif pour ces populations d'espèces menacées.  
Contribuer à la conservation des populations d'amphibiens et plus spécialement à la préservation du Triton crêté (*Triturus cristatus*) et de la Rainette arboricole (*Hyla arborea*) par le biais de mesures sur un réseau de milieux humides et de mares associées à l'échelle du massif et à l'échelle inter-massif.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) Etudes et synthèses réalisées
- 2) Valorisation des résultats – mise en œuvre d'actions concrètes

<b>Porteur envisagé</b>	ONF ? CENP ?
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, SMOA, CENP, Agence de l'Eau, SPFC
<b>Estimation budgétaire</b>	à définir

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
			x	x	x

#### 4.4. Prise en compte des autres enjeux écologiques forts

##### FICHE 4.4.1 – Surveillance et lutte contre les espèces exogènes envahissantes

###### Contexte

Les invasions biologiques constituent une menace importante pour la conservation de la biodiversité. Le massif de Compiègne est particulièrement impacté par le Cerisier tardif notamment. Un programme de recherche sur cette espèce a d'ailleurs été réalisé de 2006 à 2008 par l'équipe de G Decocq de l'Université de Picardie. Dans le cadre de la démarche forêt d'exception, il nous semble nécessaire d'être particulièrement vigilant sur la question des espèces exogènes envahissantes et engager un programme d'actions permettant d'assurer une veille constante et d'intervenir de manière construite pour limiter les risques.

###### Descriptif

Amélioration des connaissances sur la répartition des espèces exogènes envahissantes, mise en place d'une veille associant les différents acteurs du territoire (associations, chasseurs, forestiers, pêcheurs).  
Engager des actions de maîtrise des populations et/ou d'éradication.

###### Objectif

Conservation des habitats en bon état de conservation.

###### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) répartition des espèces exogènes envahissantes – surface concernée
- 2) évolution des surfaces impactées

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département de l'Oise, ARC, CCCA, ONF, CBNB, Associations locales, FDC de l'Oise, FDAAPPMA de l'Oise, DREAL, SMOA, SPFC
<b>Estimation budgétaire</b>	environ 30 000 €

###### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
mise en oeuvre		x	x	x	x

## FICHE 4.4.2 – Connaissance et gestion des sites d'intérêt écologique et habitats d'espèces à forte responsabilité patrimoniale de gestion

### Contexte

Le massif de Compiègne abrite une diversité importante d'habitats, y compris des habitats ouverts ou semi-ouverts que l'on qualifie plus généralement d'habitats associés. Il abrite également des habitats forestiers très spécifiques comme les forêts de ravins, les forêts alluviales et forêts marécageuses. L'enjeu de conservation est fort pour ces milieux. L'aménagement forestier pour la période 2012 – 2031 identifie de nombreuses unités de gestion à fort enjeu écologique. L'objectif de gestion assigné dans le cadre de cet aménagement est soit un classement en « évolution naturelle » soit en gestion « hors sylviculture ». Il convient de préciser pour chacune de ces unités les habitats et habitats d'espèces présentant un enjeu de conservation. Des notices de gestion sont donc à élaborer pour mieux définir les enjeux et les modalités de gestion à envisager.

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière sur la gestion des lisières doit être portée. Un diagnostic est à établir pour identifier les lisières à fort intérêt et établir un plan d'action en leur faveur (partenariat monde agricole et forestier, cas des lisières autour des villages...)

Une identification des espèces à fort enjeu patrimonial et pour lesquelles le massif de Compiègne constitue un réservoir majeur pour la conservation de ces espèces est à réaliser. Des plans d'actions seront à définir pour engager un suivi et une conservation de ces espèces.

### Descriptif

1) Elaboration de notices de gestion des sites d'intérêt écologique :

Les sites d'intérêt écologique désignent dans le cadre de l'aménagement forestier des espaces dont l'objectif de gestion est la conservation du patrimoine naturel. Il convient donc pour chaque site de dresser un bilan patrimonial et définir les orientations de gestion

2) Plan d'action sur les lisières

Identification des lisières à fort intérêt écologique – engagement d'une réflexion pour conserver leur intérêt et améliorer leur rôle fonctionnel

3) Plan d'action sur les espèces menacées

### Objectif

Amélioration des connaissances et meilleure prise en compte des sites à enjeu écologique et des espèces patrimoniales à forte responsabilité de gestion.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

1) nombre de notice de gestion élaborée

2) surface gérée avec un objectif de gestion écologique prioritaire

3) Nombre de plans d'action espèce élaborés

4) Indicateur de suivi des populations d'espèces patrimoniales

<b>Porteur envisagé</b>	ONF, CBNB (volet flore)
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département, ARC, CCCA, ONF, CENP, ADEP, SPFC...
<b>Estimation budgétaire</b>	80000 €

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
Elaboration de notices de gestion (5 à 10 par an)		x	x	x	x
Synthèse espèces patrimoniales à forte responsabilité (massif et gestion)	x	X			
Plans d'actions espèces patrimoniales (2 à 3 par an à engager)		x	x	x	x
Plan d'actions lisières				x	x



## PROJET 5 : Suivi du massif et communication globale sur la démarche Forêt d'Exception

FICHE 5.1 – Mise en place d'un tableau de bord de suivi du massif forestier	
<b>Contexte</b>	
De nombreux indicateurs sont mis en place pour suivre les actions du projet. Un tableau de bord regroupant tous les indicateurs et bien d'autres serait un bon outil de suivi et de communication sur l'évolution de la forêt envers les usagers.	
<b>Descriptif</b>	
Elaborer et alimenter un outil de suivi du milieu forestier axé notamment sur des indicateurs d'état et de fonctions liés à la multifonctionnalité du massif, et le suivi de la démarche : <ul style="list-style-type: none"> <li>- préservation du patrimoine naturel,</li> <li>- accueil et fréquentation du public,</li> <li>- indicateurs issus de l'application de l'aménagement forestier, dont la production forestière,</li> <li>- indicateurs cynégétiques,</li> <li>- indicateurs du Contrat de projet</li> </ul> Outil d'aide à la décision ; apporte un état initial de référence ; suivi et veille.	
<b>Objectif</b>	
Outil de suivi partagé par l'ensemble des utilisateurs. Permet de réaliser des bilans pour diffusion auprès des utilisateurs de la forêt. Permettra de percevoir, synthétiser et valoriser plus facilement les résultats de gestion sur le patrimoine naturel. Outil d'évaluation de la démarche Forêt d'Exception dans sa globalité, notamment pour une phase ultérieure de renouvellement du label.	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	
1) réalisation du tableau de bord 2) mise à jour du tableau de bord	

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département, ARC, CCCA, ONF, CENP, Centre Régional de Phytosociologie agréé Conservatoire Botanique National de Bailleul, SPFC, FDC Oise
<b>Estimation budgétaire</b>	à définir : principalement du temps de personnel

Calendrier prévisionnel de réalisation					
	2013	2014	2015	2016	2017
réflexion	x				
construction		x	x	x	x

## FICHE 5.2 – Communication sur la démarche et les actions Forêt d'Exception

### Contexte

Besoin fort de communication auprès du public sur les projets importants qui seront mis en œuvre dans le cadre de Forêt d'Exception. Besoin de mutualisation des connaissances, en lien avec tous les partenaires.

### Descriptif

Mise à disposition sur internet d'informations grand public sur la forêt (fiches parcours, fiches thématiques sur le patrimoine naturel / culturel) : élaboration d'une plate-forme ressource documentaire, sur le portail Forêt d'Exception (site internet de l'ONF) ; établir la liaison avec les autres sites internet (partenaires, communes, associations, etc.).

Organisation d'événements (forum, conférence, exposition) et réunions d'information. Inauguration de projet.  
Le comité de suivi de cette action aura à charge, tous les ans, de définir les enjeux de communication afférents aux actions qui seront mises en œuvre, en amont de leur réalisation.

### Objectif

Simplification de l'accès à l'information. Compréhension du public sur les actions mises en œuvre.

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- 1) compteur de connexions internet
- 2) nombre d'articles, documents, mis en ligne
- 3) Nombre de réunion d'information, de manifestations (expositions...)

<b>Porteur envisagé</b>	ONF
<b>Partenaires possibles</b>	Etat, Région, Département, ARC, CCCA, ONF, SPFC, Oise Tourisme...
<b>Estimation budgétaire</b>	50 000 € + temps de personnel

### Calendrier prévisionnel de réalisation

	2013	2014	2015	2016	2017
plateforme internet (temps de personnel ONF)	30 h	30 h	30 h	30 h	30 h
communication sur les actions	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €